



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SUBMISSION À :**

Parks Canada Agency Bid Receiving Unit
National Contracting Services
220 - 4 Avenue S.E., suite 720
Calgary, AB T2G 4X3

**REVISION 002 TO A
INVITATION TO TENDER**

**RÉVISION 002 À UNE
INVITATION À SOUMISSIONER
DEMANDE D'OFFRES À
COMMANDES**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'offre
demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :

Parks Canada Agency
National Contracting Services
220 - 4 Avenue S.E., suite 720
Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : Réfection du réseau de drainage extérieur de la gare ferroviaire patrimoniale de Jasper – Parc national du Canada Jasper	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P420-19-0227/A	Date : 6 septembre 2019
Amendment No. - N° de modification : 002	
Client Reference No. - N° de référence du client : 709.09	
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-19-00886823	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14h00 On - le : 12 septembre 2019	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
--	--

F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>		
Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Rebecca Chen		
Telephone No. - N° de telephone : (587) 439-3529	Fax No. -N° de télécopieur : (866) 246-6893	Email Address – Courriel : rebecca.chen2@canada.ca
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : Parc national du Canada Jasper See Herein – Voir ici		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de telephone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Modification 002

La présente modification vise à diffuser des questions et réponses.

A. Questions et réponses

Q6. Pouvez-vous préciser ce qui sera requis si les travaux ne sont pas achevés avant l'hiver?

R6. Si le contrat n'est pas achevé avant que les conditions météorologiques hivernales empêchent les travaux de se poursuivre et obligent l'entrepreneur à fermer le chantier pour y revenir au printemps 2020, les conditions suivantes s'appliqueront :

- L'entrepreneur sera autorisé à laisser et à protéger l'équipement et les matériaux de construction dans une zone du stationnement du personnel d'une superficie de 50 m² (environ l'équivalent de trois places de stationnement). Le reste du stationnement à surface dure doit être laissé libre pour les véhicules du public et des occupants et le stockage de la neige déblayée par Parcs Canada. Parcs Canada ne peut être tenue responsable en cas de vol ou de dommage si l'équipement ou les matériaux sont laissés sur place.
- L'entrepreneur ne sera pas payé pour toute mobilisation ou démobilisation autre que celle soumissionnée à l'article 1 du tableau des prix forfaitaires s'il doit revenir en 2020 pour achever les travaux du contrat.
- L'entrepreneur doit veiller à ce que tous les trottoirs et les accès à la gare ferroviaire soient accessibles et possèdent une surface dure pour assurer une utilisation sécuritaire par le public et permettre le déneigement par Parcs Canada.

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.